

Association DEMIGNY-FA-SOL

PROCES-VERBAL N°79

Réunion de bureau du Jeudi 28 Août 2025

Ordre du jour : Organisation de l'année 2025-2026

Membres présents :

Agnès HARATYK, cheffe de chœur

Fanny LARONZE, co-présidente

Frédérique THOMAS, co-présidente

Chrystelle SANTIAL, trésorière

Philippe DE JEAN, responsable technique

Sylviane CHOQUARD, vice-présidente

Catherine GONDCAILLE, secrétaire

Sylvie LAUNAY, trésorière adjointe

Catherine DECOMBES, chargée de mission communication

Absent : Jean-Paul MECHET, secrétaire adjoint

Estelle HUARD-BURTIN

Brigitte DEVEVEY

1. Informations / communication à l'attention des nouveaux arrivants à la chorale :

- **Les répétitions ont lieu les mercredis soir de 20h30 à 22h15 à la salle Copeau de Demigny** (sauf si changement en cours d'année – voir ci-dessous). Pour une progression efficace du groupe, **merci à chacun d'être assidu ou de prévenir Agnès en cas d'absence**.
- De nombreuses informations relatives à la vie de la chorale sont données au cours des répétitions et relayées sur le **groupe WhatsApp « Chorale Répétitions »**.
- Chacun est invité à donner son numéro de téléphone à Philippe De Jean afin qu'il l'inclut dans la liste des membres (il n'y a toutefois pas d'obligation).
- Les comptes-rendus de réunions / assemblées générales sont également envoyés par ce canal mais peuvent aussi être retrouvés sur le **site internet de la chorale « Defasol.fr »**.
- Le site internet présente un Espace public ainsi qu'un Espace Choriste sécurisé (à consulter sans modération !).
- **L'accès à l'espace choriste du site nécessite une identification :**
 - Identifiant : **choriste**
 - Mot de passe : **Dem71150**
- Vous trouverez sur l'Espace choriste :
 - Le **suivi des répétitions** dans lequel Agnès indique les chants qui seront travaillés à la séance suivante
 - Les **enregistrements audio / partitions des chants travaillés** au cours de l'année et ceux des années précédentes
 - Des **vidéos, photos ou enregistrements audio de nos concerts** passés et de journées / week-ends de travail
 - Les **documents administratifs** de l'association (statuts, règlement intérieur, comptes-rendus, RIB)

- Un **trombinoscope**
- Le **répertoire des choristes**

2. Date de la future Assemblée Générale :

- La date retenue est : le **mercredi 1er Octobre en 2^{ème} partie de répétition**.
- Les membres de la chorale seront convoqués 15 jours avant par un message sur le groupe WhatsApp.
- Le bureau doit être réélu tous les 2 ans. Il l'a été en 2024.
- La prochaine réélection du bureau aura lieu en 2026. Prévoir de modifier les statuts de l'association à ce moment là si l'on souhaite intégrer plus de 10 personnes dans le bureau.
- Estelle et Brigitte souhaitant s'investir dans l'association, elles viendront en soutien au secrétariat et à la technique durant l'année.

3. Répertoire des choristes :

- La liste des adhérents de la chorale doit être **mise à jour chaque année**.
- Durant le mois de septembre, les nouveaux adhérents seront invités à communiquer à la secrétaire leur nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, une photo. Les informations concernant les « anciens » seront également mises à jour si besoin.

4. Cotisation annuelle des choristes :

- Pas de changement : **50 € / personne ou 90 € / couple**.
- Modes de paiement : **chèque ou virement** (RIB dans l'Espace choriste et renvoyé par WhatsApp prochainement).

5. Reconnaissance d'intérêt général de la chorale et réduction fiscale des cotisations :

- La procédure de rescrit mécénat engagée par la chorale auprès de l'administration fiscale afin de faire reconnaître notre association d'intérêt générale et ainsi permettre aux adhérents de bénéficier d'une réduction d'impôts sur leur adhésion à la chorale a reçu une réponse négative.

6. Changement de banque :

- Le compte bancaire de la chorale est dorénavant hébergé au **Crédit Mutuel**.

7. Lieux de répétitions :

- Pour l'année à venir, la chorale souhaiterait pouvoir répéter les mercredis dans la salle Guimet. Une demande sera faite en ce sens auprès de la mairie.
- Si cela n'est pas possible, nous demanderons à répéter dans la salle Copeau avec la possibilité durant l'hiver (novembre à mars) d'occuper la salle de l'école, chauffée (chaises à prévoir).
- La chorale demandera également à utiliser la salle Copeau le **samedi 30 Mai 2026 pour un après-midi de travail** et le **dimanche 28 Juin 2026 pour notre pot après concert**.

8. Demande de subvention à la mairie de Demigny :

- Le formulaire de demande de subvention est en ligne sur le site de la mairie.
- Les demandes sont à transmettre avant le 30 Septembre 2025.
- La demande est rédigée sur la base d'un prévisionnel de dépenses pour l'année à venir.
- Le prévisionnel pour 2026 est le suivant (2 demandes différentes) :
 - Fonctionnement : Prise en charge du stage d'Agnès à Troyes (grand Choral) : 850 €
 - Equipement : Achat de 2 micros d'ambiance (devis à demander)

9. Forum des associations de Demigny :

- La municipalité organise une journée de présentation des associations appelée « **Fantastique pique-nique** », le **samedi 27 septembre 2025, de 10h à 17h sur la place du 11 novembre** (ou salle Guimet / mairie en cas de mauvais temps).
- Un pique-nique sera partagé avec les personnes présentes (chacun apporte son pique-nique ou met en commun).
- Demigny Fa Sol participera à cette manifestation :
 - **Stand de 10h à 17h** tenu par 2-3 choristes volontaires avec un roulement possible sur la journée (à préciser / sondage WhatsApp à venir). Présentation du site internet avec programmes des chants des années passées, diffusion d'extraits de concerts, affiches d'anciens concerts...
 - **Mini concert à l'église à 14h15** : Après un petit échauffement, **4 chants** seront présentés (majoritairement des chants appris l'année passée). RDV pour les choristes disponibles à 13h30, en tenue de concert (blanc, noir, rose doux).

10. Projets de concerts pour l'année 2025-2026 :

- **Mars** : Demigny Fa Sol souhaite proposer à la chorale « Stolat » de Daix de partager un concert, en retour de leur invitation de Mai 2024. Agnès va contacter Stolat et leur proposer 3 dates (1^{er}, 8 ou 15 Mars). La date sera fixée selon leurs disponibilités. Le lieu du concert sera à définir (Meursange, Sainte Marie La Blanche... ?).
- **Mai** : La chorale « La clé des chants » de Verdun sur le Doubs nous a sollicité l'année dernière pour partager un concert. Nous leur proposons de nous retrouver courant Mai. Date et lieu à définir.

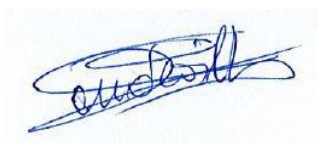
Signé par deux membres du bureau dont le président, mentionnant leurs nom et prénom, sous la signature originale de chacun.



Fanny LARONZE, co-présidente



Frédérique THOMAS, co-présidente



Catherine GONDCAILLE, Secrétaire